

Bruxelles, le 22 août 2018  
(OR. en)

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2015/0277(COD)**

---

---

**10543/18  
COR 1**

**VOTE 43  
INF 129  
PUBLIC 50  
CODEC 1178**

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	<ul style="list-style-type: none"><li>– Résultat du vote</li><li>– RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne, et modifiant les règlements (CE) n° 2111/2005, (CE) n° 1008/2008, (UE) n° 996/2010, (UE) n° 376/2014 et les directives 2014/30/UE et 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant les règlements (CE) n° 552/2004 et (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CEE) n° 3922/91 du Conseil (première lecture)</li><li>– Adoption de l'acte législatif</li></ul> 3629 <sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires générales) Luxembourg, ECCL, le 26 juin 2018

---

Le texte de l'objet doit se lire comme suit:

- Résultat du vote
- **RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne, et modifiant les règlements (CE) n° 2111/2005, (CE) n° 1008/2008, (UE) n° 996/2010, (UE) n° 376/2014 et les directives 2014/30/UE et 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant les règlements (CE) n° 552/2004 et (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CEE) n° 3922/91 du Conseil (première lecture)
- Adoption de l'acte législatif

3629<sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

(Affaires générales)

Luxembourg, ECCL, le 26 juin 2018

---